



Revue de Presse

Le nordiste Eurotranspharma s'étend à l'Est.

Implanté à Saint-Laurent-Blangy, le transporteur de produits de santé à température dirigée Euratranspharma (89 M€ C.A. en 2017) a inauguré une nouvelle agence à Nancy (dans l'Est). Ce site de 2 500 m² va lui permettre de poursuivre sa croissance sur cette zone, qui s'établit à 18 % par an depuis 2016. Euratranspharma compte 20 sites en France, Belgique et Pays-Bas. (Le Journal des Entreprises.com – 17/10/2018)



Coup d'envoi du parc LogisterrA26, près de Béthune.

Une cérémonie d'inauguration a marqué la semaine dernière la fin des premiers aménagements de la zone d'activité LogisterrA26, près de Béthune dans le Nord-Pas-de-Calais. Situé comme son nom l'indique en bordure de l'A26, et à 8 km de l'A21, ce nouveau parc de 55 hectares a été développé par la communauté de communes Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, qui a investi pas moins de 5,5 M€ dans cette première phase et qui espère la création de plus de 500 emplois sur place, essentiellement en logistique. Le site peut faire valoir la proximité de près de 80 millions de consommateurs dans un rayon de 300 km, ainsi que celle de plusieurs hubs existants : la plateforme multimodale Delta 3 à Dourges, la métropole lilloise, les ports de Dunkerque et Calais. Plus localement, le potentiel de LogisterrA26 repose aussi sur son étroite association avec le port de Béthune et le quai de Guarbecque. Le promoteur Linkcity Nord-Est, filiale de développement immobilier de Bouygues Bâtiment Nord-Est, a d'ores et déjà acquis pratiquement la moitié du parc, 24 hectares, dans l'optique d'implanter un centre européen de distribution de plus de 100.000 m². Dix autres hectares pourront accueillir deux unités de 20.000 m² ou une seule de 50.000 m², le reste étant plutôt destiné à de plus petites activités. Mais le premier client à ce stade est le transporteur express TWV, qui compte exploiter sur place un parking poids-lourds d'une centaine de places, avec des espaces associés de services à destination des chauffeurs, ainsi que des

capacités de stockage et de cross-docking en lien avec ses propres opérations. (Supply Chain Magazine – 23/10/2018)

La zone logistique de Dourges en plein essor.

Quinze ans après sa mise en service, la plate-forme logistique multimodale Delta3 de Dourges étend très sensiblement son périmètre. Au total, la nouvelle zone D devrait représenter entre 350 000 et 400 000 m² de surfaces bâties d'entrepôt, contre 270 000 m² pour la zone d'origine (A). Avec le développement du site, continu malgré la grève de la SNCF au printemps, les gestionnaires de la plateforme faisaient état de 2 000 postes à pourvoir en avril dernier, chez différents opérateurs. (Les Echos – 23/10/2018)

24h Frost pose la première pierre de son entrepôt dunkerquois.

La société 24h Frost, filiale française du producteur et exportateur belge de frites surgelées Lemaire, a posé en début de semaine la première pierre de son futur entrepôt frigorifique de 6.000 m² sur le Port de Dunkerque. Situé sur la zone logistique du Port Ouest de Dunkerque, qui comprend déjà plus de 120.000 m² d'entrepôt, la capacité de stockage du bâtiment sera de 10.600 palettes et sa livraison est prévue en août 2019. Le groupe Lemaire souhaitait exploiter son propre entrepôt et bénéficier de conditions de transport plus favorables en s'implantant à proximité des terminaux conteneurs et ferries du Port Ouest. Les empotages de ses conteneurs réfrigérés étaient effectués jusqu'ici chez un prestataire logistique belge, le site de production de frites surgelées étant basé à Vleteren (Belgique). « Dunkerque Port met à la disposition des investisseurs des zones logistiques adaptées à l'évolution du trafic, a souligné François Soulet de Brugière, le président de son conseil de surveillance. Ainsi, dans le courant 2019, 145 hectares de zones logistiques supplémentaires seront livrées en plusieurs phases par Dunkerque-Port pour accueillir des entrepôts et des zones de stockage. » (Supply Chain Magazine – 25/10/2018)

Le coup d'accélérateur du transporteur TRM.

Spécialisé dans le transport agroalimentaire, la société Transports René Madrias (TRM) a la volonté de développer ses activités, et a opté pour la zone d'activités de la Chênaie, à Rouvroy. Le site comprend un entrepôt, plusieurs quais de déchargement, un parking pour camions, une station de carburant et une piste de lavage. Avec ses 25 véhicules et un effectif de 40 personnes, TRM fait principalement de la distribution et du ramassage dans les Hauts-de-France et la Belgique. L'arrivée du transporteur devrait « s'accompagnerait d'une trentaine d'embauches d'ici deux ans ». (La Voix du Nord – 28/10/2018)



« Think ahead, move sustainable »

Près de 1 500 postes à pourvoir dans la logistique, le 10 novembre. Le samedi 10 novembre, à la Serre numérique de Valenciennes, se tiendra (tenait) la deuxième édition du salon Log and Play. Cinquante entreprises seront présentes : Amazon, Decathlon, Lyreco, Gefco, Delquignies... et certains industriels, comme Toyota, qui ont une division logistique. Au total, cela représente environ 1 500 offres d'emploi (CDD, intérim, et des CDI pour près d'un tiers). D'après les données du pôle d'excellence régional Euralogistic, qui organise le salon en partenariat avec Pôle Emploi et la chambre de commerce et d'industrie, les Hauts-de-France sont la deuxième région en termes d'effectifs dans les secteurs de l'entreposage et du stockage. (La Voix du Nord – 04/11/2018)

Velux internalise sa logistique dans la Somme.



Velux investit 4 millions d'euros dans l'extension de son centre logistique situé en Picardie pour regrouper le stockage et l'expédition. Dès 2020,

l'ensemble des opérations logistiques seront donc réalisées à partir du centre d'expédition de Feuquières-en-Vimeu (Somme), au sein de l'usine de fabrication de fenêtres de toit VKR France. (Stratégies Logistique – 05/11/2018)

Ferroutage : ces camions qui prennent le train.

Sortir les camions polluants des routes françaises en leur faisant prendre le train, c'est le principe du ferroutage que le gouvernement veut développer. Mardi 6 novembre, à Calais, une nouvelle autoroute ferroviaire a été inaugurée. Trois infrastructures de ce type existaient déjà en France, il s'agit de la quatrième et elle reliera Orbassano (Italie) à Calais. Près des Alpes, cela fait quinze ans que les camions voyagent de France en Italie sur des rails. 175 kilomètres de voies ferrées plébiscitées par les routiers eux-mêmes. (Francetvinfo – 07/11/2018)

L'Etat veut relancer les autoroutes ferroviaires.

Hier, à Calais, la ministre des Transports, Elisabeth Borne, et Guillaume Pepy, le patron de la SNCF, ont inauguré le lancement d'une nouvelle ligne de ferroutage entre le port de Calais et Orbassano, dans la banlieue de Turin. Avec une capacité de 40 remorques par train, cette ligne permettra le transfert de 31 000 camions de la route vers le rail. La SNCF a investi, pour cette ligne, 40 millions d'euros dans les wagons. C'est la quatrième ligne de ferroutage en France, la deuxième à Calais. L'année dernière, les trois lignes existantes ont transporté 106 747 unités (semi-remorques, caisses mobiles ou conteneurs), l'équivalent d'une file de 10 kilomètres de camions chaque jour, pour une économie de 75 000 tonnes d'émission de CO2. (Les Echos – 07/11/2018)

La maire plaide pour que la voie ferrée contourne la ville. Hier matin, la ministre des Transports, Elisabeth Borne, était à Calais pour inaugurer la 2e ligne de l'autoroute ferroviaire, entre Calais et Turin Orbassano. Natacha Bouchart, maire de Calais, en a profité pour glisser à la ministre un projet qu'elle n'a pas manqué de soumettre quelques heures plus tard au PDG de la SNCF, Guillaume Pepy : une voie ferrée dédiée aux marchandises contournant le centre-ville. « C'est le meilleur choix pour l'avenir, pour les 50 prochaines années », a-t-elle expliqué. Ni le PDG de la SNCF ni la ministre n'ont pris d'engagements au sujet de ce contournement. (La Voix du Nord – 07/11/2018)



Liège s'arrime à la Chine. De par sa position centrale en Europe du Nord, la Belgique semble parfaitement positionnée pour accueillir de nouvelles liaisons ferroviaires en provenance de Chine. La dernière en date a été inaugurée en octobre. Reliant Liège à Zhengzhou, cette liaison

hebdomadaire pourrait être doublée, voire triplée dans les mois à venir. (Actu-Transport-Logistique – 07/11/2018)

Première avancée sur la fiscalité des entrepôts.

La commission des Finances de l'Assemblée a retouché le projet du gouvernement sur la définition d'un bâtiment industriel. Depuis 10 ans, plusieurs milliers d'entrepôts, jusqu'ici considérés comme des établissements commerciaux, ont été requalifiés en établissements industriels par l'administration fiscale, faute d'une législation claire. Avec à la clef, un doublement de la taxe foncière. Bercy a proposé de fixer un seuil minimum en dessous duquel une installation ne peut être qualifiée d'industrielle. Il a été fixé à 300 000 €, un niveau considéré comme insuffisant par les professionnels. Dans une optique de compromis, la commission des finances a relevé ce plancher à 500 000 €. (Les Echos – 09/11/2018)

Un investisseur achète un terrain de 100 000 m² zone de la Turquie.

Hier, les élus de l'agglomération Grand Calais Terres et mers ont validé l'achat, par la SCI des Estuaires, d'un terrain situé dans la zone de la Turquie, entre Calais et Marck. Sur ce site d'une surface de 100 000 m², la SCI prévoit de créer des aménagements pour les poids lourds et les autocars (parkings sécurisés, station de lavage, atelier de maintenance, station de gaz naturel), ainsi qu'une station de lavage pour les camions-citernes. Elle prévoit également la création d'un centre de données informatiques destiné aux entreprises et aux collectivités du territoire. Le montant de la vente du terrain s'élève à 1,842 million d'euros. (La Voix du Nord – 09/11/2018)



La start-up Exotec s'assure les moyens de son développement. D'ici quelques mois, Exotec Solutions disposera de près de 3.800 m² dans la zone d'activités de la gare de Croix, près de Roubaix, où la start-up développe et produit ses solutions robotisées de stockage et de préparation de commandes. La société immobilière Tostain & Laffineur annonce en effet qu'Exotec a pris à bail cet été 600 m² d'entrepôt, et 1.400 m² supplémentaires sont déjà prévus pour février 2019 (les deux volets en question mêlant surfaces d'entreposage et bureaux). Ces besoins sont évidemment à relier à la croissance de la start-up et au succès rencontré par son système Skypod, qui ont impliqué d'étoffer ses équipes : de 17 personnes fin 2017 à 50 aujourd'hui, et sans doute une centaine à court terme. (Supply Chain Magazine – 12/11/2018)

Tous les bonbons Lutti passent par les transports Caillot. Les transports Caillot sont spécialisés dans le transport, la logistique et le co-packing. L'entreprise, basée à Reims, possède 11 entrepôts en France (soit 267 000 m² d'entrepôts logistiques). Sur son site de Bailleul, 800 tonnes de bonbons Lutti transitent chaque jour pour être conditionnées et acheminées vers des centrales d'achat, ou dans les supermarchés. Depuis 2016, la société a aussi un contrat avec la marque Lotus bakeries (qui fabrique les biscuits spéculos), pour laquelle 1 200 tonnes de produits sont traitées quotidiennement. Pour faire face à cet accroissement d'activités, Caillot a agrandi son entrepôt de Bailleul (8 000 m²) avec une surface supplémentaire de 3000 m². En France, Caillot compte 900 collaborateurs (450 dans le transport, 200 en logistique, 250 en co-packing) qui préparent plus de 15 millions de colis par an. (La Voix du Nord – 13/11/2018)

Le nordiste Jet Freeze racheté par le groupe vendéen Mousset. Basé à Outreau, le transporteur Jet Freeze (12 M€ C.A. en 2018) vient d'être racheté par le groupe familial vendéen Mousset. Fondée en 2007, l'entreprise est spécialisée dans le tri-température pour une clientèle d'industriels agroalimentaire, de distributeurs et de restaurateurs. Elle possède plusieurs plateformes logistiques, comme à Rungis, en Isère et dans le Vaucluse. (Le Journal des Entreprises.com – 14/11/2018)

Ecolog Innovation accueille un nouvel actionnaire. Nord Capital Partenaires vient d'entrer dans le capital de la société Ecolog Innovation, basée à Libercourt, à hauteur de 600 000 euros. L'entreprise conçoit et fabrique des protections de rack pour les entrepôts à partir de pneus usagés. Cette opération va lui permettre de financer sa croissance et de développer son site abradaracks.fr (plateforme communautaire du rack d'occasion). Ecolog Innovation (15 salariés, 3 M€ C.A. en 2017) vise un chiffre d'affaires de 4,5 M€ fin 2018. (Le Journal des Entreprises.com – 14/11/2018)

L'APEC publie un référentiel des métiers du transport et de la logistique. L'Association pour l'emploi des cadres (APEC), en partenariat avec l'Association pour le développement de la formation professionnelle (AFT) dans les transports et la logistique, publie un nouveau référentiel consacré aux métiers du transport et de la logistique. (Stratégies Logistique – 14/11/2018) lien: <https://goo.gl/nPxChe>

CO2: Bruxelles met la pression sur les poids lourds. Le Parlement européen vient d'adopter des objectifs de réduction des émissions de CO2 pour les poids lourds. Pour les nouveaux camions, ces émissions devront diminuer de 35% à l'horizon 2030, avec un premier palier de moins de 20% en 2025. En outre, ils ont adopté des objectifs de 5% de camions à émissions très basses ou zéro par flotte en 2025 (20 % en 2030). Pour l'Association des constructeurs européens d'automobiles, ces objectifs sont difficiles à atteindre en raison de la lenteur du renouvellement du parc et des délais de R & D et de production. Quant aux transporteurs européens, ils craignent que ces efforts n'aient un impact sur les prix du véhicule. (Les Echos – 15/11/2018)

Houtch et Gaz'Up inaugurent la station GNV de Saint-Quentin. Ce mercredi 14 novembre, Houtch, Gaz'Up et leurs partenaires ont inauguré la nouvelle station GNV de Saint-Quentin en présence de Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France. Installée au carrefour des autoroutes A26 et A29, à proximité immédiate des grands axes et du centre-ville de Saint-Quentin, la station permettra de ravitailler tout type de véhicule, du poids-lourds à la voiture particulière en passant par les bus, les VUL et les autocars. Une installation qui a nécessité des adaptations importantes pour son raccordement au réseau de gaz. Partenaire de l'opération, GRDF a pris à sa charge les travaux de raccordement qui comprenaient notamment une extension du réseau sur environ 3 kilomètres. (Gaz-Mobilite.fr – 16/11/2018)



Exotec et Cdiscount coconstruisent une innovation logistique. La start-up lilloise et la plate-forme d'e-commerce ont reçu le 7 novembre dernier, le prix David avec Goliath, créé l'an dernier par le fonds de dotation Raise et le cabinet de conseil Bain & Company. Un prix qui met à l'honneur les coopérations fructueuses entre start-up et grands groupes. Le tandem a développé une solution de préparation de commandes grâce à des robots made in France. Résultats ? Le déploiement d'une dizaine de robots a permis la multiplication par 5 de la productivité et de la densité de stockage, générant



10 % de croissance annuelle en 2016 et 2017 chez Cdiscount. Chez Exotec, le chiffre d'affaire est passé de 700 000 € l'an dernier à 7 M€ cette année. L'entreprise a levé 15 M€ en juin. (Les Echos – 16/11/2018)

L'extension de la zone de l'Alouette va-t-elle congestionner l'A21 ? L'extension de la zone de l'Alouette, située sur les communes de Liévin, Grenay et Aix-Noulette, avance bien. Outre les arrivées déjà annoncées de Mercedes Benz, de GCVI (Ivêco), et de Virtuo Property (logistique), un compromis de vente a été signé avec l'investisseur immobilier Parcolog pour un projet logistique de 27 ha, et avec CTPLV pour un hectare. Poste immo occupera aussi 3,2 ha. Toutefois, la perspective de cet agrandissement de 81 hectares, qui représente un investissement de 11,3 M€ et potentiellement la création de 1 000 emplois, pose la question de la saturation de l'A21. Explications. (La Voix du Nord – 17/11/2018)

Régional Express, un transporteur qui « participe à la transition écologique ». Vendredi dernier, le groupe Régional Express inaugurait son nouveau siège social sur la zone Actiparc, à Bailleul-Sir-Berthoult. L'entreprise est spécialisée dans le transport en cross-docking (flux tendu), pour des livraisons de proximité dans des délais de 12 à 24 heures. Elle participe aussi à la transition écologique, en investissant 5 M€ par an dans des camions « propres ». La flotte de 90 véhicules (utilitaires ou semi-remorques) de la base arrageoise est d'ailleurs quasiment à 100% dotée de moteurs de nouvelle génération aux normes antipollution Euro 6. Le groupe, qui était une PME au départ, est devenu une holding familiale de 280 salariés, avec une croissance spectaculaire (42% par an en moyenne). Il regroupe trois entités : Envoyé Spécial, L'Express du froid, et Régional Express. Il a créé cent emplois ces douze derniers mois, et a les mêmes perspectives pour 2019 et 2020. (La Voix du Nord – 19/11/2018)

Xavier Bertrand annonce une aide pour passer au bioéthanol. Lors de l'inauguration du centre logistique de Tereos, à Escaudoeuvres, Xavier Bertrand a annoncé la mise en place d'une aide pour le financement d'un boîtier permettant l'utilisation du bioéthanol par des véhicules essence. Si les modalités de cette aide ne sont pas encore connues, il souhaiterait néanmoins que cette mesure entre en vigueur le 1er janvier 2019. (ECO 121.fr – 20/11/2018)

Travaux du port : 17 ha de zone compensatoire en voie d'achèvement. Dans le cadre des travaux liés au prolongement du quai de Flandre (le quai du terminal conteneurs du Grand Port Maritime de Dunkerque) et à la réalisation de la zone logistique « grandes industries », à la limite de Bourbourg, une zone compensatoire est en cours de réalisation sur 17

ha de la commune de Saint-Georges-sur-l'Aa. Dans ces terrains, qui étaient jusqu'ici exploités par des agriculteurs, le Grand Port Maritime de Dunkerque réalisera des prairies humides, des espaces bocagers, des mares... conformément aux engagements communautaires et internationaux de la France en matière de préservation des milieux naturels. (La Voix du Nord – 20/11/2018)

Le gouvernement se dote d'une stratégie portuaire nationale. Hier, à l'occasion du Cimer réuni à Dunkerque, le 1^{er} Ministre a annoncé pour l'axe Seine la décision du gouvernement de fusionner les 3 ports dans un établissement public unique avec des implantations territoriales. L'objectif étant qu'il soit opérationnel le 1er janvier 2021. Autre annonce, la création mi-2019, d'un GIE, qui réunira les ports de Marseille, Sète, Toulon, Port-la-Nouvelle, Nice et Port-Vendres, et plus tard, Lyon. Pour les ports de l'axe Nord, le 1^{er} ministre a souligné « qu'il est celui où la coopération entre les ports est la plus nécessaire et la plus perfectible ». Un comité sera constitué d'ici à la fin de l'année pour travailler sur ce chantier. Autres sujets abordés : le soutien au fonctionnement des ports, « l'ordonnance Brexit ». (Les Echos – 16/11/2018)

Les ports poussés à devenir « entrepreneurs ». Lors du Comité interministériel de la mer, qui s'est déroulé le 15 novembre à Dunkerque, le Premier Ministre a invité les ports français « à passer d'un modèle de ports aménageurs à celui de ports entrepreneurs ». Ainsi, les ports français sont invités à ouvrir une comptabilité analytique pour détailler ce qui relève du régalié et à bien mettre en valeur leurs actifs. En contrepartie, l'État promet la compensation partielle des charges non commerciales. Edouard Philippe a également évoqué la mise en place d'une « stratégie nationale portuaire ». (Le Marin – 22/11/2018)

Bils-Deroo redonne vie à un ancien bâtiment de la FM. Il y a un an, le groupe Bils-Deroo rachetait l'ancien bâtiment 8 de la Française de mécanique à Douvrin. Dans un premier temps, son dirigeant envisageait de transformer ce bâtiment en entrepôt pour sa société Simastock. Mais face aux difficultés, il a choisi de le réhabiliter en plateforme pour la logistique de son principal client, Atlantic. Un deuxième client a également été trouvé pour occuper l'endroit. La transformation du bâtiment 8 concerna la création de trente quais, l'installation de bureaux, la création de voieries... L'activité pour Atlantic démarrera en février 2019, et celle pour le deuxième client en mars, avec un total d'environ cent personnes sur le site (dont 10 à 15 emplois transférés depuis le site logistique d'Hénin-Beaumont et 80 emplois créés). (La Voix du Nord – 23/11/2018)



« Think ahead, move sustainable »

Nouveau président à la tête de l'AFPI. Alain Lefebvre a été nommé président de l'Association française des ports intérieurs (AFPI). Ancien directeur général des Ports de Lille, il aura pour missions de renforcer les liens entre les ports intérieurs, de conquérir de nouvelles parts de marché, de mettre en place des technologies innovantes, etc. Il succède à Jacques Kopff à ce poste. (La Gazette Nord-Pas de Calais – 23/11/2018)

Canal Seine Nord Europe

Tereos pourra expédier chaque année 500 000 tonnes de sucre. Hier, le centre logistique export de Tereos, ouvert il y a un an à Escaudœuvres, a été inauguré. Tereos, numéro 2 mondial du sucre, a investi 7 millions d'euros dans ce nouveau centre logistique, présenté comme le « plus gros site de chargement de conteneurs des Hauts-de-France et probablement de toute la France (en nombre de conteneurs remplis par jour) ». « Cela représente 1700 tonnes de sucre par jour, soit 70 conteneurs », précise François Leroux, président du conseil de surveillance. En 2017, le groupe sucrier a exporté 1,4 million de tonnes de sucre, en croissance de 40%. Le site d'Escaudœuvres y a contribué à hauteur d'environ 200 000 tonnes. Dans les Hauts-de-France, Tereos compte 9 sites industriels, 2400 salariés, 9600 associés-coopérateurs qui travaillent 141 000 hectares de betteraves. En 2019, le groupe prévoit de recruter 120 personnes. Par ailleurs, l'entreprise mise sur l'arrivée du canal Seine Nord pour développer les volumes transportés. (La Voix du Nord – 21/11/2018)

Avis défavorable de la commission enquêtrice sur la future plateforme du Pont Rouge. Alors que, côté belge, on attend toujours la décision de la région wallonne sur la plateforme portuaire prévue à Warneton (B), la commissaire-enquêtrice française vient de rendre un avis défavorable sur le projet. Elle déplore d'abord que ce dossier ne prenne pas suffisamment en considération la proximité du voisinage français ni l'impact du projet sur la rive française de la Lys au bord de laquelle s'implante le projet. Jacqueline Huart relève encore que les fonds européens (2,3 M€) qui vont servir à la plateforme, et donc à la destruction des zones humides, sont utilisés côté français pour préserver la biodiversité et l'environnement. Paradoxal. (La Voix du Nord – 10/11/2018)

La région wallonne donne son accord à la plateforme du Pont Rouge. Porté par le Port autonome du centre et de l'ouest (PACO), le projet de plateforme bimodale prévue au Pont Rouge, à Warneton (B), a fait l'objet de 2 enquêtes publiques menées côté belge et côté français. Des risques d'inondations et un impact sur l'environnement ont été mis en évidence. En France, la commissaire-enquêtrice a déjà rendu un avis défavorable, et le

préfet du Nord vient de suivre. Mais hier, le maire de Deûlémont a reçu le recommandé de la Région wallonne donnant un avis favorable à la construction de cette plateforme. (La Voix du Nord – 21/11/2018)

Calais 2015

Le Nord presse le gouvernement de se préparer à un Brexit dur. Les responsables régionaux du nord de la France se succèdent cette semaine pour sonner le tocsin sur la nécessité de se préparer à un Brexit "dur" sans accord, qui rétablirait une frontière de part et d'autre de la Manche où transitent chaque jour des milliers de tonnes de marchandises. (Challenges.fr – 11/10/2018)

La justice rejette le recours d'Eurotunnel contre l'exploitation des ports. En 2015, le groupe Eurotunnel avait déposé un recours contre la nouvelle concession des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais attribuée à la SEPD (Société d'Exploitation des Ports du Détroit). Eurotunnel estimait notamment que le contrat de concession signé entre la Région et la SEPD ne correspondait pas à l'appel d'offres initial. Ce recours vient d'être rejeté par le tribunal administratif de Lille. (La Voix du Nord – 10/11/2018)

Le port de commerce s'est équipé d'une nouvelle grue. Mardi, une grue neuve de 180 tonnes et 44 m de hauteur, fabriquée et assemblée en Italie, a rejoint le port commercial, quai de l'Europe à Boulogne. Elle devrait participer au développement du terminal de commerce. Cet équipement neuf arrive après l'acquisition d'une première grue, transférée de Calais à l'automne 2017. L'investissement de ce nouvel équipement, de 1,7 M€, s'inscrit dans un plan pour la modernisation du site portuaire de 28 M€ établi sur la période 2015-2019. L'installation permettra de pérenniser et consolider le trafic de vrac. La nouvelle grue sera opérationnelle d'ici la première semaine de décembre. (La Voix du Nord – 22/11/2018)

Agenda

Euralogistic
T. +33 (0)3 21 74 16 12
contact@euralogistic.com
euralogistic.com

Journée 100 % logistique au Campus Euralogistic
Jeudi 29 novembre

Développons ensemble l'ADN logistique et supply chain en Hauts-de-France !

Ressources Web

www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique

